Acta fabula
Revue des parutions
vol. 22, n° 5, Mai 2021
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.13593

Le *Soleil* de Ponge: rassembler les éclats d'un astre en fusion

Ponge's *Soleil*: gathering the sparkles of a burning star

Camille Rodic

Thomas Schestag, *Le Soleil / Die Sonne*, Berlin : Matthes & Seitz Berlin, 2020, 883 p., EAN 9783957577757.

Pour citer cet article

Camille Rodic, « Le *Soleil* de Ponge: rassembler les éclats d'un astre en fusion », Acta fabula, vol. 22, n° 5, Notes de lecture, Mai 2021, URL : https://www.fabula.org/revue/document13593.php, article mis en ligne le 27 Avril 2021, consulté le 15 Octobre 2026, DOI : 10.58282/acta.13593

Ce document a été généré automatiquement le 15 Octobre 2026

Camille Rodic, « Le *Soleil* de Ponge: rassembler les éclats d'un astre en fusion »

Résumé - En juin 1960, Francis Ponge vend le dossier du *Soleil* à la Bibliothèque Jacques Doucet à Paris. Le dossier rassemble près de six-cent soixante-dix feuillets classés en vingt-trois liasses, qui s'étalent sur plus de trente ans : des tous premiers écrits sur le soleil en 1920, à l'aboutissement du projet du livre en 1954, c'est-à-dire la publication du *Soleil placé en abîme* dans une édition de luxe pour la collection « Droséra », enrichie de sept eaux-fortes de Jacques Hérold. L'ouvrage *Le Soleil / Die Sonne* est particulièrement ambitieux car s'y trouvent rassemblés par Thomas Schestag une quantité remarquable de documents, provenant de sources diverses et réunis pour la première fois en un même volume — à savoir le dossier principal du *Soleil* conservé à Doucet, le *Cahier Nuage de sang* et plusieurs pages inédites tirées des archives familiales. C'est avec bonheur que le lecteur pourra parcourir les fac-similés en couleur des très nombreux manuscrits, tapuscrits, lettres ou encore photographies, que Th. Schestag accompagne non seulement de transcriptions, mais aussi de commentaires philologiques et de traductions inédites en allemand. Le livre s'achève sur le texte français du *Soleil placé en abîme*, accompagné d'une nouvelle traduction intégrale en allemand. Ce parcours, des premiers écrits sur le *Soleil*à l'œuvre finale, ne doit pas induire le lecteur en erreur : l'édition n'entend pas réduire le dossier du Soleil à un fonds de notes ayant abouti au livre de 1954. Ce que met au jour Th. Schestag, c'est moins le processus génétique dont émerge le Soleil placé en abîme, que la complémentarité et la richesse des différents états du *Soleil*, compris comme autant d'éclats excédant le texte final.

Mots-clés - archives, poésie, Ponge (Francis), soleil

Camille Rodic, « Ponge's *Soleil*: gathering the sparkles of a burning star »

Summary - In June 1960, Francis Ponge sold the *Soleil* file to the Bibliothèque Jacques Doucet in Paris. The file gathers nearly six hundred and seventy sheets classified in twenty-three bundles, which span more than thirty years: from the very first writings on the sun in 1920, to the culmination of the book project in 1954, i.e. the publication of the *Soleil placé en abîme* in a deluxe edition for the "Droséra" collection, enriched by seven etchings by Jacques Hérold. The work *Le Soleil / Die Sonne* is particularly ambitious, for in it Thomas Schestag gathers together a remarkable quantity of documents, from various sources and brought together for the first time in a single volume - namely the main file of the *Soleil* preserved at Doucet, the *Cahier Nuage de sang* and several unpublished pages from the family archives. It is with great pleasure that the reader will be able to browse through the colour facsimiles of the very numerous manuscripts, typescripts, letters or even photographs, which Th. Schestag accompanies not only with transcriptions, but also with philological comments and unpublished translations into German. The book ends with the French text of the *Soleil placé en abîme*, accompanied by a new full translation into German. This journey, from the first writings on the *Soleil* to the final work, should not mislead the reader: the edition does not intend to reduce the dossier of the *Soleil* to a collection of notes that led to the 1954 book. What Schestag highlights is not so much the genetic process from which the Sun emerges into the abyss, but rather the complementarity and richness of the different states of the *Soleil*, understood as so many outbursts beyond the final text.

Ce document a été généré automatiquement le 15 Octobre 2026

Le *Soleil* de Ponge: rassembler les éclats d'un astre en fusion

Ponge's *Soleil*: gathering the sparkles of a burning star

Camille Rodic

En juin 1960, Francis Ponge vend le dossier du *Soleil* à la Bibliothèque Jacques Doucet à Paris. Le dossier rassemble près de six-cent soixante-dix feuillets classés en vingt-trois liasses, qui s'étalent sur plus de trente ans : des tous premiers écrits sur le soleil en 1920, à l'aboutissement du projet du livre en 1954, c'est-à-dire la publication du *Soleil placé en abîme* dans une édition de luxe pour la collection « Droséra », enrichie de sept eaux-fortes de Jacques Hérold. L'ouvrage *Le Soleil / Die Sonne* est particulièrement ambitieux car s'y trouvent rassemblés par Thomas Schestag une quantité remarquable de documents, provenant de sources diverses et réunis pour la première fois en un même volume — à savoir le dossier principal du *Soleil* conservé à Doucet, le *Cahier Nuage de sang* et plusieurs pages inédites tirées des archives familiales. C'est avec bonheur que le lecteur pourra parcourir les fac-similés en couleur des très nombreux manuscrits, tapuscrits, lettres ou encore photographies, que Th. Schestag accompagne non seulement de transcriptions, mais aussi de commentaires philologiques et de traductions inédites en allemand. Le livre s'achève sur le texte français du *Soleil placé en abîme*, accompagné d'une nouvelle traduction intégrale en allemand. Ce parcours, des premiers écrits sur le *Soleil* à l'œuvre finale, ne doit pas induire le lecteur en erreur : l'édition n'entend pas réduire le dossier du *Soleil* à un fonds de notes ayant abouti au livre de 1954. Ce que met au jour Th. Schestag, c'est moins le processus génétique dont émerge le *Soleil placé en abîme*[1], que la complémentarité et la richesse des différents états du *Soleil*, compris comme autant d'éclats excédant le texte final.

[1] François Chapon, en tant que bibliothécaire et conservateur du Fonds Doucet, a livré une première recension détaillée des feuillets dans le catalogue de l'exposition Francis Ponge, *Manuscrits. Livres. Peintures* de 1977. En 1992, Michel Collot a écrit un important article sur la genèse du *Soleil placé en abîme* : Michel Collot, « Manuscrits inédits du *Soleil placé en abîme*, présentation », *Genesis* (Manuscrits-Recherche-Invention), 1992, *Manuscrits poétiques*, dirigé par Michel Collot, p. 151-182. En ligne : https://www.persee.fr/doc/item_1167-5101_1992_num_2_1_899 (consulté le 2 février 2021).

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Le dossier, « criblé de fissures & de lacunes » ?

Sans prétention à l'exhaustivité, le volume de Th. Schestag rassemble une grande quantité de documents hétéroclites, d'étranges détritus *(« eigentümlicher Abfall »*, p. 10) : esquisses, tentatives avortées, brouillons, variations ; éléments manuscrits ou dactylographiés, copies carbones avec ajouts ou suppressions manuscrites ; lettres, photographies… Si l'édition ne prétend pas reconstruire la genèse du texte du *Soleil placé en abîme*, elle entend éclaircir et discuter les incohérences d'un dossier « fait de fêlures et de fractures, de fissures et de défauts » (« *Sprüngen und Brüchen, Rissen und Verwerfungen* »). Prenant très au sérieux les « blancs » du dossier, Th. Schestag s'inscrit dans la lignée de Jacinthe Martel, dont les travaux avaient permis de découvrir l'existence de manuscrits supplémentaires — en particulier le *Cahier Nuage de sang*, conservé à la Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles[2]. Francis Ponge lui-même n'avait-il pas d'ailleurs déjà constaté une fêlure du dossier lorsqu'il écrivait, dans un feuillet du 26 avril 1954 que « les pages suivantes de cet état ont été déchirées » (p. 13) ? Conscient des manques du dossier, Th. Schestag rend le lecteur attentif à une autre fracture constitutive de l'écriture du *Soleil*, plus grande encore: la pause, longue de dix-sept ans, séparant deux époques de travail bien distinctes et que l'édition entend rassembler – la première, de 1920 à 1931 ; la seconde de 1948 à 1954.

S'arrêtant sur le terme même de « dossier », Th. Schestag convoque la métaphore (p. 10) : le dossier du *Soleil* n'est ni un « Corpus » (corps) — au sens d'un tout ordonné qui rassemblerait, selon un classement génétique, tous les travaux et phases préparatoires en vue du texte final —, ni un « Torso » (torse) — au sens d'une collection fragmentaire de feuilles volantes. En réalité, le dossier du *Soleil* est très littéralement un « dossier » — « *es handelt sich vielmehr, in der Tat, um ein* Dossier». À la manière de Ponge, dont nous connaissons l'attrait pour les dictionnaires[3], Th. Schestag s'appuie sur la construction du mot français « dossier », dérivé du mot « dos » — tantôt support pour le dos dans le cas des sièges, tantôt, comme le rappelle le *Littré*, « paperasses [qui] forment un paquet bombé qu'on a comparé à un dos » lorsqu'il désigne « tous les papiers concernant une affaire » (p. 10). Ce faisant, c'est avec beaucoup de justesse que Th. Schestag propose de rapprocher le dossier du *Soleil* d'un « dos parcouru de fissures et criblé de trous. Sans colonne vertébrale » — «*einen von Rissen und Lücken durchsetzten*

2 Jacinthe Martel, « Les Blancs du dossier. *Le Soleil placé en abîme* », *Revue des sciences humaines*, n° 228, *Ponge à l'étude*, éd. par G. Farasse, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1992, p. 117-130.

3 Benoît Auclerc & Pauline Flepp (dir.), *Cahiers Francis Ponge*, n°1, *Le recours au(x) dictionnaire(s)*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Rücken. Ohne -grat». En cela, il renoue avec l'image déjà formulée en français dans son article publié en 2018 dans les *Cahiers Francis Ponge*, où il avait souhaité montrer comment, au sujet de « la question du *dossier* » dans plusieurs œuvres du poète, « non comme Ponge s'y con*fronte*, mais au contraire comme il s'y a*dosse*[4]». C'est dire combien la question du « dossier » est un enjeu déterminant des études des œuvres de Ponge, d'un point de vue non seulement génétique, mais aussi poétologique.

Rassembler les éclats

Dès lors, comment rassembler ces éclats — fractures, fissures — en un même volume ? C'est en cinq grandes parties que Th. Schestag distingue les différentes phases de travail de Francis Ponge : les quatre premières parties de l'ouvrage rassemblent des fac-similés, des transcriptions, traductions en allemand et des commentaires philologiques ; la cinquième, le texte final et sa traduction en allemand. Des vingt-trois liasses du dossier Doucet, Th. Schestag en retient en particulier quatorze (les liasses 1, 2, 4 à 8, 10 à 14, 17, 20 et 21), qu'il enrichit de nombreux documents inédits. Remarquons que l'édition ne reprend pas l'ordre original des liasses, mais qu'elle reclasse presque systématiquement les feuillets de façon chronologique. Ce parcours en cinq étapes, plus qu'un cheminement vers l'œuvre finale, éclaire avec richesse et rigueur toute une constellation de documents, dont Th. Schestag, en proposant des rapprochements inédits, montre combien ils débordent le projet du livre.

Le premier chapitre (p. 23-161) est l'occasion pour Th. Schestag de présenter, traduire et commenter en allemand vingt-deux textes extraits de la première phase de travail de Francis Ponge, entre 1920 et 1931. Durant cette période, Ponge rédige des poèmes et des textes en prose courts, rassemblés sous le titre de *Mythe du jour et de la nuit*, publié en novembre 1923 dans la revue *Le Mouton blanc*. Aux feuillets du dossier Doucet (l'intégralité de la liasse 20 ; six feuillets de la liasse 21), Th. Schestag ajoute deux documents en annexe : le fac-similé d'une série de six courts textes issus de la même période d'écriture (*Esclandre*, *suivi de cinq autres poèmes*), ainsi qu'un commentaire d'Armand Ponge de 1922 sur *Le jour et la nuit*, paru un an plus tard. Proposant une lecture attentive de ce large corpus de textes, dont certains ont donné lieu à une publication et d'autres non, Th. Schestag montre combien, dans cette première phase d'écriture, le soleil apparaît dans son caractère opprimant, tout puissant — tantôt César, Néron, ou Ahenobarbus. Tyrannique et totalitaire, l'astre met en suspens le langage du poète — qui ne trouve à s'exprimer

[4] Thomas Schestag, « La question du *dossier* », *Cahiers Francis Ponge*, n°1, *op. cit.*, p. 143-161. La citation est extraite du résumé de l'article, p. 195 du même volume.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

qu'entre le cours laps de temps entre la nuit et le jour. Dès lors, la fin de cette première phase d'écriture constitue l'impasse à laquelle le poète se trouve confronté : celle d'une aporie, marquée par une première césure dans le dossier. Seule exception dans ce chapitre à la période 1920-1931, faisant état de la fracture chronologique dans l'écriture du *Soleil* : un feuillet daté du 8 novembre 1953, dans lequel Ponge, revenant sur *Le Processus des aurores* plus de vingt ans plus tard, en rédige une « nouvelle tentative » (p. 138).

La deuxième phase de travail s'étend de juillet 1948 à avril 1953. Th. Schestag rapproche de nombreux feuillets de la période dans son deuxième chapitre (p. 163-381), y reprenant l'intégralité des liasses 1, 2, 4, 5 et 7 du dossier Doucet, ainsi que la plupart des feuillets de la liasse 6 et deux textes de la liasse 8. S'y trouve en particulier une série de plus de quarante variations sous le titre, ajouté *a posteriori*, de « Soleil fleur fastigiée ». Si, de toutes ces variations, une seule est incluse dans *Le Soleil placé en abîme* sous le titre de « Soleil fleur fastigiée[5] », les nombreux documents rassemblés par Th. Schestag permettent de rendre compte de la complexité d'une image en construction, dont le texte final, constitué d'à peine quelques lignes, concentre de nombreuses stratifications. Quatre documents viennent compléter les brouillons du « Soleil fleur fastigiée » : la reproduction d'un feuillet offert à Jacques Hérold, avec une dédicace (p. 192) ; un feuillet extrait de la thèse postdoctorale d'Elisabeth Walther, *Francis Ponge, eine ästhetische Analyse* (p. 344) ; deux autres feuillets extraits l'un du dossier *Fables Logiques* (p. 346), l'autre du *Cahier Nuage de sang* (p. 348). Enfin, Th. Schestag joint en appendice une nouvelle trouvaille, qui, mise en relation avec les dessins autour du soleil comme « fleur fastigiée », permet d'en éclairer un autre versant : l'image, dans les feuillets des *Phases du Réveil*, des « érections matinales » en « grosse fleur (un "soleil" peut-être ou un gros dahlia) » (p. 372).

Le troisième chapitre (p. 383-473) est consacré au *Cahier Nuage de sang*, rédigé entre le 18 mars et le 10 mai 1953. L'artiste Jacques Hérold a probablement approché Ponge en avril 1953 au sujet d'un projet du livre commun sur le soleil : c'est pourquoi Th. Schestag considère le *Cahier Nuage de sang* comme une césure importante, en tant qu'elle marque le début du projet du *Soleil placé en abîme*. Ponge y transcrit et y classe la quasi-totalité des textes rédigés dans la deuxième phase d'écriture. Signalons que le dossier Doucet comportait déjà, classé dans la liasse 3, un résumé tapé à la machine du *Cahier*, intitulé « Dactylographie de Véra Hérold du *Cahier Nuage de sang* » : Th. Schestag ne se contente pas de reproduire ces feuillets et joint non seulement des fac-similés en couleur du *Cahier Nuage de sang* original, conservé en Belgique, mais en propose également une transcription

5 Francis Ponge, *Le Soleil placé en abîme*, dans *Le Grand recueil*, *Pièces*, Paris, Gallimard, t. III, p. 174.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

inédite, avec, à nouveau, une traduction en allemand et des commentaires philologiques.

Le quatrième chapitre (p. 475-837) couvre la dernière phrase de travail, du 10 mai 1953 au 10 mai 1954 : Th. Schestag rassemble la quasi-totalité des liasses 8, 10 à 14 et 17 du dossier Doucet, ainsi qu'un feuillet de la liasse 20. À cela, il joint deux fac-similés inédits en noir et blanc de manuscrits datés du 1er novembre 1953, intitulés « Le Soleil ou la Montre d'oursins », que Manou Pouderoux avait reçus de Francis Ponge. Cette phase de travail est particulièrement décisive : Ponge formule sa recherche de titres pour *Le Soleil placé en abîme*, titre de l'ouvrage de 1954 qui fait à la fois écho à l'abîme (*Abgrund*) et à la « mise en abîme » (p. 7). De façon encore plus significative se dessinent à ce moment les contours du nouveau genre proposé par Ponge, l' « objeu » — ce nouveau genre, « celui où l'épaisseur vertigineuse et l'absurdité du langage sont considérées seules et manipulées de telle façon que par la multiplication intérieure des rapports, les liaisons formées au niveau des racines et les significations bouclées à double tour, soit créé ce fonctionnement qui seul peut rendre compte de la profondeur substantielle, de la variété et de la rigueur du fonctionnement du monde » (feuillet 27, liasse 13, reproduit p. 800).

Enfin, la cinquième partie de l'ouvrage (p. 839-877) offre une version bilingue intégrale du texte final du *Soleil placé en abîme*. Comme le rappelle Th. Schestag, une traduction allemande avait déjà été proposée par Gerd Henniger, également sous le titre *Die Sonne versetzt in den Abgrund*, et publiée pour la première fois dans la revue *Die neue Rundschau*en 1961, avant d'être réimprimée dans un ensemble choisi d'œuvres de Ponge en 1965, *Ausgewählte Werke. Stücke. Methoden*. Proposant, à l'échelle de l'œuvre, de très belles traductions inédites à la fois d'un grand nombre de feuillets et de l'œuvre finale, Th. Schestag se confronte à un travail précis, ambitieux et d'une grande cohérence — qui permettra sans aucun doute au lecteur germanophone, pour paraphraser le début du *Savon*, de se doter, à son tour, d'oreilles françaises[6].

Perforer l'impression de la réalité du temps

Tant sensible aux blancs du dossier qu'aux fractures chronologiques entre les différentes phases d'écriture, Th. Schestag signale enfin un autre type de fêlures, perceptibles à plus petite échelle : celles présentes au sein des feuillets-mêmes (p. 879). Les dates et les lieux inscrits sur les feuillets pourraient donner l'illusion d'une temporalité ou d'un espace clos — impression renforcée, à l'échelle de

6 Francis Ponge, *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Gallimard, 2002, p. 357 : « Le lecteur, d'emblée, soit prié (il comprendra vite pourquoi) – nous voulons dire : pour le décollage – de se doter, par l'imagination, d'oreilles allemandes ».

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

l'édition, par le classement chronologique des feuillets. Cependant, c'est à de très nombreuses reprises que Ponge revient sur ses écrits, sans pour autant préciser la date ou le lieu de ses interventions. Face à ces « temporalités, lieux, lignes et lettres tremblants » («*zitternden Eiten, Orten, Zeilen, Lettern*»), il faudrait alors « perforer l'impression de la réalité du temps » (« *den Eindruck der Gegebenheit der Zeit* [...] *perforieren* »). « Perforieren » : le mot nous semble d'autant bien choisi que *Le Soleil placé en abîme* s'achève lui-même sur une perforation : la trouée du soleil, devenu « putain rousse », par le porte-plume du poète[7]. Th. Schestag, plutôt que de considérer les fac-similés comme des « données » (« *Daten* ») ou comme des « données » (« *Gegebenheiten* »), y voit des opportunités (« *Gelegenheiten* », p. 880) : opportunités de se distancier de l'impression de figement, de fixation (« *vom Eindruck Seines unverrückten Da* »), en s'engageant « dans l'approfondissement du relief mouvant de la surface d'un feuillet » (« *durch eingreifende Vertiefung ins bewegliche Relief der Oberfläche eines Blatts* »). Face aux nombreuses transgressions, ajouts ou encore suppressions du poète — comme autant d'interventions, de chevauchements, de pauses et de césures inscrites dans le texte-même — Thomas Schestag fait le choix de la clarté et de la lisibilité, non seulement en plaçant chaque transcription (sur la page de gauche) directement à côté du fac-similé concerné (sur la page de droite), mais encore en s'attachant à employer le strict minimum de signes diacritiques.

---

*

Quelques mots encore pour conclure : au tout début de son ouvrage, Thomas Schestag s'attarde sur le dossier en tant qu'objet, c'est-à-dire le *Soleil* placé non seulement en abîme… mais, écrit-il malicieusement… en boîte, « *Die Sonne im Kasten*» (p. 5). La reliure de Monique Mathieu, dont il joint trois belles photographies en couleur, rassemble les vingt-trois liasses du dossier Doucet : la « boîte de cuir et cuivre oxydé » commandée à l'époque par François Chapon, où « le titre est martelé en creux dans la plaque de cuivre » suggérait, selon les mots du bibliothécaire et conservateur dans une lettre de 2014, « l'intensité d'un astre en fusion » (p. 8). À sa façon, Thomas Schestag parvient à son tour à placer le *Soleil* non en boîte, mais… en volume (« *Die Sonne versetzt ins Buch* », p. 17) — volume dont l'érudition et l'ambition nous présentent à leur tour les éclats d'un astre en fusion.

7 Francis Ponge, *Le Soleil placé en abîme*, *op. cit.*, p. 187-188 : « O Soleil, monstrueuse amie, putain rousse ! [...] trouvant enfin dès longtemps ouvertes les portes humides de ton centre, j'y enfoncerai mon porte-plume et t'inonderai de mon encre opaline par le côté droit ».

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- Le dossier, « criblé de fissures & de lacunes » ?
- Rassembler les éclats
- Perforer l'impression de la réalité du temps

AUTEUR

Camille Rodic
Voir ses autres contributions

Courriel : camirodic@yahoo.fr

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.